

Janvier 2013

Dans ce numéro :

- « Et si j'étais moi? » 2
Les vidéoclips gagnants
- Défis et perspectives du féminisme 2-3
- Débat : travail du sexe ou prostitution 3
- Nos consœurs autochtones se mobilisent 4
- Résumé du livre de Monique Jérôme-Forget 5-6
- Les petites nouvelles de la TCMFCQ 6
- Campagne d'éducation de la ministre Rona Ambrose 7
- Savez-vous que? 7
- Le droit québécois défavorable aux mères au foyer 8

Un souhait pour 2013 : une année toute en égalité

Je profite de ce retour au travail en début d'année pour nous souhaiter à toutes une année 2013 pleine de sérénité pour contrer le cynisme ambiant, de gains dans nos luttes, de même que de rires, de fous rires et de sourires pour accompagner notre démarche vers l'égalité.

En cette année internationale du quinoa (décrétée par les Nations Unies, cela ne s'invente pas), j'ai le goût d'oser une comparaison audacieuse : qu'en 2013, le féminisme soit mis en lumière, tout comme cet aliment sans prétention, bon pour toutes et pour tous, riche, substantiel et essentiel qu'est... le quinoa. Je peux dire sans me tromper que



l'égalité est tout aussi essentielle que cette céréale.

Des événements encourageants

En Inde, les femmes et leurs alliés manifestent par millions contre la violence sexuelle qui s'exerce contre elles. Ce mouvement risque de prendre de l'ampleur. Il est même question d'une grève mondiale le 14 février prochain <http://onebillionrising.org/>

Je vous suggère de regarder le vidéo « Break the chain » où des femmes chantent et dansent : de toute beauté!

Au Canada, nos sœurs autochtones ont initié le mouvement « Idle no more » (Finie l'inertie) pour s'opposer aux politiques racistes et colonialistes du gouvernement Harper.

<http://beforeitsnews.com/politics/2013/01/idle-no-more-le-pourquoi-de-notre-mouvement-par-pam-palmater-14-2480854.html>

Cette action est inspirante pour nos luttes à venir et je crois que nous en aurons besoin dans les prochains mois.

Pour vous faire sourire... une petite fable

Un jour, une fleuriste se rendit chez la coiffeuse pour se faire couper les cheveux. Après sa coupe, elle demanda combien elle lui devait. La coiffeuse lui répondit que c'était gratuit puisqu'elle faisait du bénévolat cette semaine-là.

Le lendemain, en ouvrant son salon, la coiffeuse trouva une douzaine de roses et une carte de remerciements.

Plus tard, la pâtissière se rendit également chez la coiffeuse et comme c'était la même semaine, celle-ci reçut la même réponse que la fleuriste.

Le lendemain, la coiffeuse trouva à sa porte un mot de remerciements et un gâteau aux amandes, son préféré.

Puis ce fut le député du comté

lut payer, la coiffeuse lui répondit : « cette semaine, c'est gratuit, je fais mon bénévolat ».

Le lendemain, quand la coiffeuse arriva pour ouvrir, une dizaine de membres du parlement attendaient en ligne pour se faire couper les cheveux gratuitement...



Les vidéoclips gagnants du concours « Et si j'étais moi? »



Crédit photo :
Manon Toupin, journaliste
La Nouvelle Union
www.lanouvelle.net

La TCMFCQ, en partenariat avec le Forum jeunesse Centre-du-Québec, dévoilait, le 18 décembre dernier, les vidéoclips gagnants du concours *Et si j'étais moi?*

Bénéficiant d'un financement du Secrétariat à la condition féminine du Québec (SCF), le Forum et la TCMFCQ ont convenu d'unir leurs efforts pour réaliser un projet d'envergure régionale, dont l'objectif était de favoriser une socialisation non stéréotypée des jeunes.

Comme moyen pour rejoindre les jeunes, les deux organisations avaient choisi de mettre sur pied un concours de vidéoclip rejoignant ainsi les 12-17 ans. Plus précisément, le concours se voulait un moyen de leur donner la parole et de les sensibiliser à l'importance d'être bien tels qu'ils sont, car l'image corporelle a une grande in-

fluence sur l'estime de soi et les stéréotypes sexistes nuisent au développement de rapports égaux.

Pour aider les jeunes pendant le concours, une page Facebook était à leur disposition, afin de les alimenter sur le sujet de l'image corporelle, de l'hypersexualisation et des stéréotypes sexistes, ainsi que sur la réalisation d'un vidéoclip.

Félicitations à Charlie Ramsay-Laroche qui remporte le prix du vidéoclip le plus populaire avec son vidéoclip intitulé : « *S'accepter soi-même, une idée en or* » et **félicitations également à Natacha Andréanne Rochette** qui remporte le prix coup de coeur du jury avec son vidéoclip intitulé : « *Au fond, qui je suis...* ».

Toutes deux ont pu vivre l'expérience d'un tournage avec une équipe profession-

nelle, soit celle de la Télévision communautaire des Bois-Francs (TVCBF) et elles se méritent chacune un chèque cadeau d'une valeur de 500 \$ à dépenser au Centre Hi-Fi Dumoulin de Victoriaville.

Nous tenons aussi à féliciter tous ceux et celles qui ont participé au concours, ainsi qu'à ceux et celles qui ont soutenu et aidé ces jeunes dans la réalisation de leur projet. Au total, 34 filles et 4 garçons se sont inscrits, 9 vidéoclips ont ainsi été enregistrés et mis en ligne sur la Toile jeunesse Centre-du-Québec.

Il est maintenant possible de visionner les vidéoclips gagnants sur la Toile jeunesse Centre-du-Québec, sur le site Web de la TCMFCQ ainsi que sur le site de la TVCBF.

Chantal Descheneaux

Merci et félicitations à tous ces jeunes qui ont compris et qui portent le message :

*S'aimer et s'accepter
tel que l'on est,
c'est ça
le secret à partager!*

Retour : Rencontre des membres

C'est le 28 novembre 2012 que les membres de la TCMFCQ se sont réunies pour leur première rencontre régulière de la saison.

Deux points étaient prévus à l'ordre du jour :

1. Échange sur les défis et perspectives du féminisme en regard des États généraux
2. Débat sur la prostitution



Défis et perspectives du féminisme

Les échanges entre les membres lors de la première partie ont permis de dégager plusieurs éléments intéressants. Plusieurs points de vue se sont croisés et ont amené, parfois, de bonnes discussions. Voici le résumé des discussions.

Événements qui ont été marquants pour les femmes, positivement

- Reconnaissance du travail des agricultrices
- La marche Du pain et des roses (1995) et la Marche mondiale des femmes

(2000) où nous avons fait des gains pour l'amélioration des conditions de vie des femmes

- Reconnaissance de l'économie sociale
- Loi sur les retraits préventifs

- Loi sur l'équité salariale
- Implantation de l'ADS (analyse différenciée selon les sexes) au Québec.
- Congés de maternité plus longs et mieux rémunérés, assortis de congés parentaux

Suite page suivante

Défis et perspectives du féminisme (suite)

Événements ayant eu un impact négatif

- Avec l'arrivée de Jean Charest au pouvoir en 2003, les CRCD sont devenus des CRÉ. Ce faisant, il y a eu un recul pour la présence des femmes à cette instance de gouvernance régionale, puisque ce sont les élus qui se retrouvent en plus grand nombre au c.a., au détriment de la

société civile, cette dernière permettant davantage la représentation féminine

- En 2006, l'élection de Stephen Harper a signifié une perte d'acquis pour les femmes. Aux dernières élections, la victoire d'un parti conservateur majoritaire a accentué cette situation
- Arrivée de la drogue du viol

- Opposition au discours féministe

Défis

- Démystifier le féminisme
- Reconnaître l'aspect culturel du patriarcat
- Devoir reprendre certaines luttes pour conserver nos acquis : avortement
- Reconnaître le droit des hommes de travailler sur leur condition de vie, mais refuser qu'ils le fassent en dénigrant le

féminisme et les luttes menées par les femmes

Actions

- Être plus présentes dans les tables de concertation et d'entamer un dialogue au lieu de toujours être en réaction
- Diffuser et faire connaître l'histoire du féminisme et ses impacts sur les conditions de vie de l'ensemble de la population

Débat : travail du sexe ou prostitution?

Nommer l'atelier ainsi, travail du sexe ou prostitution, campait déjà parfaitement le débat.

En effet, si l'on choisit la première option, on doit décriminaliser ou légaliser la prostitution, puisque celle-ci est perçue comme un travail librement consenti.

Par contre, si l'on croit que la prostitution est une grave atteinte à l'intégrité physique et psychologique, on préconise alors sa disparition partielle ou totale.

Un débat animé

Les membres présentes ont discuté des différentes approches préconisées (abolitionniste, décriminalisation, légalisation, néo-abolitionniste) en pesant les **pour** et les **contre** de chacune des options.

Il est clair que ce débat était une entrée en la ma-

tière. Lors de la prochaine rencontre, les membres prendront une position officielle.

Arguments en faveur de la décriminalisation

- La légalisation ou la décriminalisation résout bon nombre de problèmes sociaux associés à la prostitution
- La décriminalisation permettrait d'améliorer la sécurité des femmes prostituées et d'améliorer les conditions de la pratique et de soustraire cette industrie au contrôle du crime organisé
- Les travailleuses du sexe affirment qu'elles sont libres de se prostituer, c'est leur choix, c'est leur droit! Elles soutiennent donc que les lois restreignant la prostitution bri-

ment leur liberté et leurs droits.

Arguments en faveur de l'abolition

- 90 % des prostituées, selon leurs propres estimations, sont contraintes par la misère et les violences subies à se prostituer
- La prostitution profite surtout aux proxénètes, aux trafiquants et à tous ceux qui profitent de la marchandisation du corps des femmes
- La prostitution contribue à renforcer toutes les inégalités sociales, particulièrement celles basées sur le genre et sur les différences de classe

Il est faux de prétendre que la décriminalisation permet d'améliorer la sécurité des femmes prostituées. On

occulte ainsi le fait que la prostitution repose sur un système de proxénètes organisé à l'échelle planétaire, exploitant les vulnérabilités des femmes et des enfants pauvres, victimes de racisme et marginalisés, qui sont surreprésentés dans l'industrie du sexe. Les manipulations et les violences marquent tout le parcours prostitutionnel, allant du recrutement jusqu'au maintien dans la prostitution. L'expérience des pays ayant opté pour une forme ou une autre de légalisation démontre que la prostitution sécuritaire est une illusion dangereuse

- L'expérience des pays qui ont légalisé la prostitution a démontré que ceci ne résolvait rien et au contraire amplifiait le problème. Dans les faits, les activités se déroulant dans l'illégalité augmentent



Nos consoeurs autochtones se mobilisent



L'Algonquine Widia Larivière et l'Innue Mélissa Mullen-Dupuis, cofondatrices de la section québécoise du mouvement *Idle no more*, qui a adopté le symbole de la plume rouge, un clin d'œil au carré rouge étudiant.

Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir

Un dicton autochtone dit qu'on perd la bataille le jour où le coeur des femmes tombe au combat.

Ça ne semble pas être pour demain.

Le mouvement de revendications autochtones *Idle No More* roulait déjà depuis un moment, ailleurs au Canada, quand Widia Larivière s'est aperçue, le 10 décembre dernier, que les autochtones du Québec ne s'étaient pas encore mêlés aux manifestations.

« C'était peut-être une question de langue, plusieurs autochtones du Québec sont bilingues, ils parlent le français et leur langue autochtone, mais ne parlent pas anglais », raconte Widia Larivière, qui a par la suite cofondé la section québécoise du mouvement *Idle No More*, avec sa copine Mélissa Mullen-Dupuis.

Widia Larivière est une Algonquine de 28 ans qui a grandi à Québec, tandis que Mélissa Mullen-Dupuis, 34 ans, est une Innue originaire de Mingan, qui vit à Montréal depuis 10 ans. Ensemble, elles ont activé leurs réseaux sociaux, Twitter et Facebook en tête, et organisé la première manifestation québécoise d'*Idle No More*, au square Cabot de Montréal, le 21 décembre dernier. Le mouvement a depuis pris de l'ampleur, récolté de nombreux appuis, chez les autochtones comme chez les non-autochtones, et une autre manifestation est prévue à Montréal.

Le nom du mouvement *Idle No More* n'a pas encore trouvé de traduction officielle par ses supporters québécois. « On s'est fait proposer *Finie l'inertie*, ou

Finie l'inaction », rapporte Widia, mais les manifestants penchent désormais plutôt pour un slogan du genre « *On se laissera plus faire!* ». Le mouvement québécois a aussi adopté la plume rouge, un clin d'œil au carré rouge des étudiants, comme symbole rassembleur de leurs revendications.

Le mouvement *Idle No More* est en effet un mouvement citoyen qui rassemble à ce jour davantage d'individus indépendants que de chefs. « Le mouvement est bon pour les chefs, mais aussi pour la population autochtone », relève Mélissa. À Uashat près de Sept-Îles, par exemple, où deux femmes innues, Aniseh Vollant et Jeannette Pilot, ont entrepris une grève de la faim depuis le 1^{er} janvier, en appui à celle tenue par la chef Theresa Spence, d'Attawapiskat, à Ottawa, le conseil de bande a exprimé son appui à la chef Spence et au mouvement *Idle No More*.

Mouvement inclusif

Ce mouvement a la particularité de réunir des autochtones de diverses communautés, de diverses nations, au-delà de leurs différences, qui sont pourtant prononcées. Certaines nations sont inscrites dans des traités qui ne sont pas toujours respectés. D'autres n'ont pas de traité du tout. Les Cris de la Baie James sont régis par la Convention de la Baie James, tandis que ceux de la réserve d'Attawapiskat, en Ontario, sont sous le coup de la Loi

sur les Indiens. Plusieurs problèmes, de logement ou de sous-scolarisation, se manifestent dans la majorité des communautés autochtones du pays.

« Il faut pourtant faire attention, rappelle Will Nichols, rédacteur en chef du magazine cri montréalais *Nation*, lorsqu'on parle d'abolir la Loi sur les Indiens, considérée comme obsolète par plusieurs. »

« Le problème réside plutôt dans la façon dont la loi est gérée, dit-il. D'une certaine façon, cette loi répond à des réalités culturelles, comme la propriété collective, par exemple. Cela garantit que les peuples peuvent garder leurs traditions. [...] Il faut faire attention de ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain. [...] Cela permet de préserver quelque chose pour les générations futures. »

Mouvement initié par des femmes

Ce sont quatre femmes de la Saskatchewan, Nina Wilson, Sheelah Mclean, Sylvia McAdam et Jessica Gordon, qui s'insurgeaient contre l'ampleur et la portée du projet de loi omnibus C-45, qui sont à l'origine du mouvement *Idle No More* au Canada.

« Les femmes autochtones sont de grandes leaders, constate Mélissa, même si elles sont minoritaires parmi les chefs de conseils de bande. »

Source :
Le Devoir, Web
9 janvier 2013
Article de Caroline Monpetit

Plus de place pour les femmes sur le marché du travail

Pour qu'une économie soit performante, il importe que ses entreprises optimisent leurs ressources, à commencer par la mise en valeur des talents de leur personnel.

Or, celui des femmes, en particulier celles qui oeuvrent dans des fonctions administratives décisionnelles, reste encore bien sous-utilisé.

« La culture du milieu de travail est encore tributaire d'un modèle de carrière implanté dans les années 50, à une époque où les femmes s'occupaient des enfants à la maison, déplore Monique Jérôme-Forget. Le monde du travail ne s'est pas adapté à la présence accrue des femmes dans cet univers favorisant incontestablement les hommes. »

Dans son essai à la fois précis, concis et lumineux *Les femmes au secours de l'économie. Pour en finir avec le plafond de verre*, celle qu'on a déjà surnommée la *Dame de fer du Québec* cerne bien ce modèle qui doit changer.

On juge la capacité d'une personne à assumer de plus grandes responsabilités à son assiduité, en particulier durant sa trentaine, alors que commence l'ascension professionnelle. C'est précisément durant cette période de leur vie que les Québécoises mettent leurs enfants au monde et sont forcément moins présentes sur le marché du travail.

« Le fait même d'être mère sèmera un doute quant à la capacité d'une femme de s'engager pleinement dans sa carrière, écrit-elle. Un tel critère ne s'applique pas aux hommes, car la paternité est toujours perçue comme un signe de stabilité. C'est un double standard! »

L'ex-ministre des Finances et ex-présidente du Conseil du Trésor brosse un beau portrait statistique de l'avancée des femmes sur tous les fronts du marché du travail depuis quelques décennies.

Elle recense aussi les progrès accomplis pour que les femmes rattrapent les hommes dans leurs conditions de travail, tout en rappelant la plus grande réalisation de son engagement politique : l'équité salariale dans la Fonction publique.

Constat

Un constat à la fois lucide et triste s'impose cependant à ses yeux : l'avancée semble s'essouffler au moment où « la présence accrue des femmes à tous les échelons de l'entreprise est la clé pour composer avec le défi démographique qui se profile à l'horizon. »

Ainsi en est-il de leur très faible représentation aux conseils d'administration des entreprises privées, malgré le fait qu'elles sont désormais plus nombreuses à décrocher des diplômes universitaires.

« C'est du talent gaspillé, clame-t-elle, parce que la conciliation travail-famille n'est pas reconnue comme une nécessité pour remplir les hautes fonctions de direction. Les femmes sont ainsi acculées à quitter l'entreprise, à privilégier la famille à la carrière, à ajuster leur niveau d'effort à celui des opportunités réelles d'avancement. »

Règle générale, l'entreprise n'est pas prête à accueillir une femme au sein de sa direction après un congé parental. Encore moins de lui laisser miroiter une promotion.

Selon l'auteure, il subsiste des conceptions trop masculines de l'ambition, de la concurrence et du leadership.

Elle dénonce aussi la culture du *Boys Club* où sont valorisées des activités peu susceptibles d'attirer les femmes d'emblée, mais qui favorisent le réseautage des hommes.

Il en résulte une perte de compétitivité. « Remplacer un cadre d'expérience qui ne revient pas après un congé parental coûte cher, rappelle-t-elle. Le coût d'opportunité associé à la productivité anémique des femmes démotivées est plus élevé encore. »

Suite page suivante



Vous pouvez vous procurer ce livre aux Éditions Stanké directement sur leur site Web www.edstanke.com/



Pour un employeur, la maternité empêcherait les femmes de s'impliquer pleinement dans leur travail. À l'inverse, il perçoit la paternité comme un signe de stabilité. C'est un double standard!



L'avancée des femmes sur le marché du travail semble s'essouffler, selon Monique Jérôme Forget.

Plus de place pour les femmes sur le marché du travail (suite)

L'essayiste rappelle qu'il ne suffit pas de nommer une femme ou deux dans des postes de commande ou au conseil d'administration pour que les choses changent. Il faut une masse critique qu'elle estime à 30 % des fauteuils d'un C.A. par exemple. Elle associe la présence significative des femmes aux conseils à une meilleure gouvernance et à une plus grande unité de vision.

Afin de favoriser un rattrapage, plusieurs entreprises ont adopté une panoplie de mesures pour aménager le

travail. Les plus efficaces sont celles qui répondent aux besoins spécifiques du personnel et sont susceptibles d'être adoptées à la fois par les femmes et par les hommes.

Les choses vont trop lentement toutefois, aux yeux de l'essayiste.

Obliger légalement les entreprises à favoriser l'accès des femmes à des postes de haute direction est-il envisageable? Pour l'auteure, cela ne fait aucun doute.

« Il faut que les gouverne-

ments, tant au niveau provincial que fédéral, s'interrogent franchement afin de corriger cette situation, prône-t-elle dans son ouvrage. Seule une action concertée, claire et courageuse saura la rectifier. Il faudra le faire non seulement pour assurer l'égalité entre hommes et femmes, mais aussi pour assurer la croissance économique du Québec. »

Source :

La Presse, Web

15 octobre 2012

Article de Rudy Le Cours

Les petites nouvelles de la TCMFCQ

Un départ

Carmen Houde, qui occupait le poste d'agente de développement pour le projet « Femmes & pouvoir » a quitté la TCMFCQ pour relever de nouveaux défis à Sherbrooke. Dorénavant, ce sera Chantal Descheneaux qui sera responsable de ce dossier.

Séminaire sur l'image corporelle et les comportements égalitaires

La TCMFCQ organise le 14 mars prochain un deuxième séminaire sur l'hypersexualisation. Il aura lieu au CÉGEP de Drummondville. Des conférences avec des spécialistes de la question, des ateliers d'échanges sont à l'ordre du jour. Nous vous réservons également quel-

ques surprises. Donc, surveillez votre boîte courriel, vous recevrez bientôt une invitation officielle.

Retour sur le séminaire sur l'ADS et l'ACS

Le séminaire organisé par FPI et la TCMFCQ intitulé *l'ACS et l'ADS, une alliance réussie* a connu un franc succès. Pas moins de 50 personnes venues en apprendre davantage sur ces approches ont pu discuter de difficultés rencontrées et aussi échanger sur les solutions apportées. Les participantes ont été particulièrement intéressées par le panel où 5 intervenantes sont venues parler de leurs expériences pratiques d'application de l'ADS ou de l'ACS à des projets.

Un outil qui intègre l'ADS

Le CRDS a produit un guide sur la façon de mener à bien un projet concerté. Dans ce guide, on trouve entre autres des éléments d'ADS pour que ces projets tiennent compte des réalités spécifiques des femmes et des hommes. Tout au long du guide, un panneau de repérage indique des éléments d'informations spécifiques à l'ADS et dans la liste des outils, on retrouve un exemple d'application de l'ADS dans les étapes d'un projet.

Ainsi les projets concertés contribueront à une plus grande égalité entre les femmes et les hommes au Centre-du-Québec.

Des nouvelles de FPI

Suite au départ de Diane Montour à la direction générale de FPI (*Femmes en parcours innovateur*), le conseil d'administration a nommé Madame Lucie R. Proulx pour la remplacer. Celle-ci est entrée en fonction le 14 janvier dernier.

Campagne d'éducation de la ministre de la Condition féminine du Canada - *Récapitulatif des événements*

Le 26 septembre dernier, lors du vote de la motion M-312, à la surprise générale, la ministre de la Condition féminine du Canada, **Rona Ambrose**, a pris position pour la mise en place d'un comité destiné à discuter du statut juridique du fœtus à la lumière des avancées scientifiques, ce qui aurait ouvert de nouveau la porte à un débat sur l'avortement. La ministre a justifié son choix par un message Twitter : « J'ai soulevé des préoccupations de manière répétée quant à la discrimination des filles par la sélection prénatale par avortement, a-t-elle déclaré. Pas besoin de loi, mais nous devons être conscientisés! »

Comme le monde est bien ordonné, la même journée, le député conservateur M. Warawa (Langley), déposait une motion proposant que « La Chambre condamne la discrimination exercée contre les femmes au moyen d'avortements sexosélectifs. » Il ne fait aucun doute que cette motion est une nouvelle tentative de ramener le débat sur la

place publique en utilisant des arguments sensationnalistes, voire même potentiellement racistes et xénophobes, sous le couvert de la défense des droits des femmes...

Il est consternant de constater que, 25 ans après le jugement Morgentaler décriminalisant l'avortement, les attaques pour revenir sur ce droit fondamental continuent (plus de 45 motions visant l'avortement ont été déposées depuis 1988).

Toujours est-il que, suite au vote de la ministre, la *Fédération du Québec pour le planning des naissances*, en partenariat avec la *Fédération des femmes du Québec*, le *Centre de santé des femmes de Montréal* et l'*R des centres de femmes* a décidé de l'aider à réviser les arguments en faveur du libre-choix. Aussi, pendant huit semaines, Rona Ambrose a reçu des centaines (747 au dernier décompte, le 18 décembre) de lettres, fax, messages Facebook et courriels lui rappelant pourquoi il est si important pour les

femmes de pouvoir choisir si et quand elles souhaitent devenir mères. Preuve s'il en est que les Canadiennes et les Canadiens sont toujours mobilisés et prêts à agir pour défendre leurs droits en matière de santé sexuelle et reproductive!

À ce jour, malgré l'ampleur de la mobilisation et la durée de cette campagne, Madame Ambrose ne nous a toujours pas répondu. Nous espérons qu'elle pourra mettre le Temps des Fêtes à profit pour réviser ses leçons. Dans le contexte actuel de montée des conservatismes, la ministre de la Condition féminine va devoir être solidement outillée si elle souhaite vraiment, comme le veut son poste, représenter et défendre les droits des femmes vivant au Canada, un de ceux-là étant le libre-choix.

De son côté, le mouvement des femmes ne l'oublie pas et il attend de pied ferme la rentrée parlementaire pour la suite de cette campagne!

Source :

La Fédération du Québec pour le planning des naissances



Au Canada, depuis 1987, pas moins de 44 tentatives (projets de loi et motions) pour limiter ou interdire le droit à l'avortement ont été soumises à la Chambre des communes.

Savez-vous que?

- Selon le Directeur général des élections du Québec, lors des élections de septembre 2012, les femmes ont voté dans une plus grande proportion que les hommes dans toutes les tranches d'âge, sauf chez les 75 ans et plus.

- Le thème de la *Journée internationale des femmes* du 8 mars 2013 est :

Le féminisme, plus actuel que jamais... pour des lendemains égalitaires.

- Parmi les vingt économies les plus riches du monde, le Canada se distingue comme le pays où les femmes vivent le mieux, selon une étude menée par la **Fondation Thomson Reuters**.

Le Canada doit sa première place à ses politiques en faveur de l'égalité des sexes, ses garde-fous contre les violences et exploitations subies par les femmes et l'accès garanti à une bonne couverture médicale.



TCMFCQ
19-A, rue de Courval
Victoriaville G6P 4W2

☎ 819-758-8282

☎ 819-758-7624

✉ coordo@femmescentreduquebec.qc.ca

Faites comme moi!
Venez visiter
le tout nouveau site Web
de la TCMFCQ



www.femmescentreduquebec.qc.ca

À voir sur Historia

Il est difficile de l'imaginer aujourd'hui, mais il y a un peu plus d'un demi-siècle, au Québec, on pensait encore que le destin des femmes était de se marier, d'être mères et de se consacrer du matin au soir au bien-être de leur famille!

À présent, les filles semblent penser un peu plus à elles... et un peu moins à la cuisine et à l'entretien ménager. Serait-ce la fin d'un règne?

*Si vous voulez voir le parcours de la femme, des années 1940 à aujourd'hui, je vous invite à regarder la série d'émissions **Reine du foyer**, débutant le lundi 28 janvier 2013 à 20 heures.*

www.historiatv.com/emissions/reine-du-foyer-1.48838

Le droit du Québec défavorable aux mères au foyer

Les mères au foyer sont désavantagées par le droit social et le droit privé au Québec, montre une étude faite par Dominique Barsalou dans le cadre de sa maîtrise.

« On a paré des mères au foyer lors de l'implantation des garderies subventionnées, mais il y a beaucoup d'autres cas », explique la chercheuse. « Par exemple, les allocations familiales sont deux fois moins importantes à partir du deuxième enfant. Ailleurs dans le monde, ce n'est pas nécessairement le cas. Or, les mères au foyer ont tendance à avoir plus d'enfants. »

N'y a-t-il pas des économies d'échelle quand on a plusieurs enfants? « Ce qui est le plus dommageable, c'est la perte de revenus à long terme, l'impact sur la RRQ. Pour ça, il n'y a pas d'économies d'échelle, parce que les pertes financières augmentent à partir du deuxième enfant. »

Le droit privé est aussi défavorable aux mères au foyer. « Au Québec, on est les champions des enfants nés hors mariage, dit Me Barsalou. Or les femmes qui ne sont pas mariées sont désavantagées pour le partage du patrimoine familial en cas de séparation. »

Même les femmes mariées ne sont pas aussi bien protégées au Québec qu'ailleurs au pays. « Ici, on hésite à accorder une pension alimentaire pour la mère, dit Me Barsalou. Sur le plan des mesures sociales, le Québec est très favorable aux femmes, mais pour le droit privé, le Québec est plus conservateur. »

Selon les statistiques, 12 % des mères québécoises en couple sont des mères au foyer, et ce par choix personnel. Au Canada, la proportion est de 17 %.

Source :
La Presse, Web
13 mai 2012

Article de Mathieu Perreault